

# La structure syntaxique des pseudo-relatives en français フランス語の擬似関係節の統語構造

Tomohiro SAKAI (酒 井 智 宏)

この論文の目的はフランス語の擬似関係節の統語構造を明らかにすることである。先行詞のみを接辞代名詞化できるという事実および先行詞と擬似関係節との間に主節を修飾する副詞要素を挿入できるという事実からは、先行詞と擬似関係節が構成素をなしていないという結論が得られ、先行詞と擬似関係節全体を分裂文の焦点にしたり遊離したりすることができるという事実からは両者が一つの構成素をなしているという結論が得られる。擬似関係詞構文のこの一見相反する性質はいずれの先行研究によっても説明することができない。

本論文では擬似関係詞の *qui* を動詞句のマーカールであると考え、かつ擬似関係節を下位範疇化する一部の動詞に対して変動結合価の概念を適用することにより、この問題を解決する。

キーワード: 擬似関係節 (pseudo-relative), 統語論 (syntaxe), マーカール (marqueur), 変動結合価 (valence variable)

## 1. Introduction

On sait depuis longtemps qu'il existe un type de relatives, illustrées en (1), qui se distinguent à la fois des restrictives et des appositives<sup>1)</sup>.

(1) Marie le voit qui court à toute vitesse.

Cet article a pour objectif de formuler la structure syntaxique de ce type de relatives, que nous appelons ici pseudo-relatives. Nous montrons que le pseudo-relatif *qui* est un marqueur de VP et que la syntaxe des pseudo-relatives s'explique par la notion de valence variable, mise en avant par ABEILLÉ et GODARD (1996), par exemple.

## 2. Travaux antérieurs

Pour les pseudo-relatives, quatre analyses ont été proposées.

### 2.1. L'analyse en NP

La première analyse que nous passerons en revue, défendue par BURZIO (1986), CINQUE (1995), FURUKAWA (1996) *etc.*, considère que la séquence de l'antécédent et de la pseudo-relative correspond à un NP. La structure de (2a) serait alors (2b).

- (2) a. Marie voit Pierre qui court.  
b. [<sub>S</sub> Marie voit [<sub>NP</sub> Pierre<sub>i</sub> [<sub>CP</sub> qui e<sub>i</sub> court]]]

Cette analyse permet de rendre compte des faits suivants. FURUKAWA (1996: 51–53) invoque les positions variées que peut occuper la séquence en question pour justifier la structure syntaxique (2b).

- (3) a. position détachée : La hanche qui est un peu enflée, cela n'a rien d'étonnant.  
b. sujet : Le "tripot" qu'il fit construire dans son jardin, n'implique pas qu'il en ouvrit un accès au public<sup>2)</sup>.  
c. objet direct : J'ai vu Paul qui fumait.  
d. attribut : Ce bruit, c'est Pierre qui monte l'escalier<sup>3)</sup>.  
e. régime de la préposition *avec* : Avec mon livre qui ne se vend pas, je n'arriverai pas à payer mes impôts.

FURUKAWA (1996: 53) en conclut: "Dans la mesure où sa distribution correspond à celle d'un SN ordinaire, nous considérons qu'elle forme syntaxiquement — et ceci malgré son contenu sémantique propositionnel — un syntagme nominal".

Allant dans le même sens, BURZIO (1986) fait remarquer que la coordination de la séquence de l'antécédent et de la pseudo-relative avec un NP est possible, comme en (4).

- (4) J'ai vu Marie<sub>k</sub>, et Jean qui la<sub>k</sub> suivait. (BURZIO 1986, cité dans KANEKO 2002: 182)

Ceci suggère, selon Burzio, que la séquence en question constitue un NP.

Nous estimons cependant que ces deux faits, qui selon les auteurs cités militent en faveur de l'analyse en NP, ne sont pas probants. En premier lieu, il existe une autre catégorie grammaticale qui apparaît dans les positions illustrées en (3), à savoir le CP ou VP avec un marqueur<sup>4)</sup>. L'argument de FURUKAWA (1996) est donc compatible avec l'analyse en

CP<sup>3</sup>). Ensuite, comme le fait remarquer GAZDAR *et al.* (1985), la coordination ne s'applique pas nécessairement à deux éléments catégoriellement identiques.

- ( 5 ) a. Lee is a sick man and suffering from fever. (GAZDAR *et al.* 1985: 175)  
b. M. Carrel appartient à une famille de Rouen pieuse et royaliste: la légitimité aveugle et qui rarement distinguait le mérite, méconnut M. Carrel. (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe* t.4 (1): 34, *Discotext*)

Par ailleurs, l'analyse en NP est incapable de rendre compte de la cliticisation illustrée en (1). Dans la structure (2b), l'antécédent *Pierre* n'est pas un complément du verbe tête *voit*. MILLER et SAG (1997) montrent que la cliticisation ne s'applique qu'à un complément du verbe, c'est-à-dire qu'elle est une opération strictement locale<sup>6</sup>). Dans cette optique, la cliticisation vérifiée en (1) implique que *Pierre* est un complément de *voit*.

L'analyse en NP soulève une autre difficulté. LABELLE (1996) observe que l'antécédent peut être extraposé seul dans les constructions des pseudo-relatives.

- ( 6 ) J'ai vu sur la chaussée qui perdait tout son sang le garçon que tu as hébergé. (Labelle 1996: 99)

Ceci contraste avec les relatives ordinaires, où l'antécédent et la relative doivent être extraposés ensemble.

## 2. 2. L'analyse en CP

La deuxième analyse que nous examinons postule la structure en (7).

- ( 7 ) [<sub>S</sub> Marie voit [<sub>CP</sub> [<sub>NP</sub> Pierre]<sub>i</sub> [<sub>C'</sub> qui e<sub>i</sub> court]]]

Selon cette analyse, défendue par GROSS (1968), RADFORD (1975), GUASTI (1992) et CINQUE (1995), l'antécédent et la pseudo-relative forment un CP.

Cette approche a l'avantage de pouvoir rendre compte de la pronominalisation par un pronom neutre qu'on voit en (8) dans la mesure où en général le CP ne dénote pas un individu mais un événement.

- ( 8 ) a. J'ai vu Marie qui descendait l'escalier, et Paul aussi l'a vu.  
b. {J'ai vu ça / \*Je l'ai vue}, Marie qui jouait du piano.  
c. J'ai vu Marie qui faisait du ski, {ce que je n'avais jamais vu auparavant / \*qui était très belle}.

- d. {\*Qui / Qu'} avez-vous vu? Marie qui faisait du ski?  
(RADFORD 1975, cité dans KANEKO 2002: 184)

Ce fait est d'ailleurs conforme à l'observation de FURUKAWA (1996) selon laquelle les pseudo-relatives expriment un contenu propositionnel.

Par contre, cette analyse ne peut pas rendre compte de la cliticisation, car en (7) la relation entre *voit* et *Pierre* n'est évidemment pas locale. Par ailleurs il y a un autre fait, relevé par LABELLE (1996: 100), qui suggère que l'antécédent appartient à la principale, la relation de celui-ci avec le verbe tête étant locale.

- (9) a. J'ai vu ton frère à l'atelier qui empilait des boîtes.  
b. Je le voyais sur la chaussée qui perdait tout son sang.

En (9), un complément locatif qui porte sur le verbe principal intervient entre l'antécédent et la principale, ce qui suggérerait la structure (10a), plutôt que (10b).

- (10) a. [voir ton frère à l'atelier [qui empilait des boîtes]]  
b. [voir [ton frère à l'atelier qui empilait des boîtes]]

En somme, le problème le plus sérieux posé par les analyses en NP et en CP vient du fait que ces deux analyses situent l'antécédent dans une position trop éloignée du verbe principal.

### 2. 3. L'analyse en NP XP

La troisième analyse que nous passerons en revue assigne à la phrase (2a) la structure (11) (CADIOT 1976, KAYNE 1977, RUWET 1982, MULLER 1996).

- (11) [<sub>S</sub>Marie [<sub>VP</sub> voit [<sub>NP</sub> Pierre<sub>i</sub>] [<sub>CP</sub> qui e<sub>i</sub> court]]]

Cette structure est compatible avec les faits concernant la cliticisation. Par ailleurs, elle permet de rendre compte du passif en (12)<sup>7)</sup>.

- (12) Ton frère a été vu qui volait son voisin. (KAYNE 1977: 127)

Cependant, l'analyse en NP XP laisse sans solution la possibilité du détachement et de la focalisation de la séquence [antécédent + la pseudo-relative] illustrées respectivement en (13) et (14), deux faits dont l'analyse en NP ou en CP permettait de rendre compte sans difficulté.

- (13) a. Marie qui fume, j'ai jamais vu ça. (KANEKO 2002: 183)  
b. La nuit qui tombe, l'hiver, à quatre heures, c'est affreux.  
(SANDFELD 1965, cité dans FURUKAWA 1996: 49)  
c. Deux jurys qui condamnent un homme, ça vous impressionne. (*ibid.*)

d. J'ai vu ça, Marie qui jouait du piano. (RADFORD 1975, cité dans KANEKO 2002: 184)

(14) Ce que j'ai vu, c'est ton frère qui courait à toute vitesse. (RUWET 1982: 143)<sup>8)</sup>

#### 2. 4. L'analyse en CP adjoint au VP

Nous examinerons enfin l'analyse selon laquelle la pseudo-relative est adjointe au VP, l'antécédent étant sous-catégorisé, comme dans l'analyse en NP XP, par le verbe principal. On a ainsi la structure en (15).

(15) [<sub>S</sub> Marie [<sub>VP</sub> [<sub>VP</sub> voit Pierre.] [<sub>CP</sub> qui e<sub>i</sub> court]]]

Cette analyse, défendue par LABELLE (1996) et KANEKO (2002) parmi d'autres, semble à première vue ne pas pouvoir rendre compte de la dislocation de (13) ou du clivage de (14) dans la mesure où l'antécédent et la pseudo-relative ne forment pas un constituant syntaxique. Elle mérite toutefois qu'on l'examine de plus près.

##### 2. 4. 1. Prédicat second

L'analyse en CP adjoint au VP traite la pseudo-relative comme un prédicat second. Les phrases typiques comportant un prédicat second sont illustrées par (16).

(16) a. Je mange le poisson cru.

b. Je le mange cru.

Les phrases en (16) sont grosso modo interprétées comme en (17).

(17) Je mange le poisson alors qu'il est cru.

Autrement dit, le prédicat second décrit l'état du référent du NP objet direct. C'est justement ce qui se passe également dans les constructions pseudo-relatives, comme l'indique la paraphrase (18b) de la phrase (18a).

(18) a. J'ai trouvé ma sœur qui lisait dans le jardin.

b. J'ai trouvé ma sœur alors qu'elle lisait dans le jardin.

(GREVISSÉ 1993, cité dans KANEKO 2002: 165, 188)

L'analyse en question a ainsi l'avantage de rendre compte de la sémantique des pseudo-relatives de façon appropriée.

##### 2. 4. 2. Coordinations

L'analyse CP adjoint au VP, selon KANEKO (2002), permet de rendre compte de deux types de coordinations. En premier lieu, la pseudo-relative peut être coordonnée avec un prédicat second typique. Ce point a été remarqué aussi par LABELLE (1996).

- (19) a. Quand il avait vu Marguerite seule et qui n'attendait que lui [...] (Sandfeld 1965, cité dans Labelle 1996: 101)  
 b. Elle vit Joseph soucieux et qui semblait loin d'elle. (Sandfeld 1965, cité dans LABELLE 1996: 101, KANEKO 2002: 189)

Dans la mesure où la pseudo-relative n'est qu'un prédicat second, cette possibilité n'a rien d'étonnant.

En deuxième lieu, la coordination en (4), d'après KANEKO (2002), ne pose pas de problème elle non plus. Il soutient que "le fait que PR [= pseudo-relative] = CP adjoint à VP ne soit pas sous-catégorisé par le verbe principal permet la coordination de ce type de PR avec un NP." Nous reprendrons ce problème en 2. 4. 4.

### 2. 4. 3. Une double analyse

KANEKO (2002) propose d'assigner deux structures syntaxiques aux constructions pseudo-relatives selon l'omissibilité ou non de la relative. La structure présentée en (20a) est assignée aux constructions où la relative peut être retranchée, alors que les constructions qui n'admettent pas la suppression de la relative se voient associer la structure présentée en (20b).

- (20) a. [<sub>S</sub> Marie [<sub>VP</sub> [<sub>VP</sub> voit Pierre<sub>i</sub>] [<sub>CP</sub> qui e<sub>i</sub> court]]]  
 b. [<sub>S</sub> Je [<sub>VP</sub> sens [<sub>CP</sub> Marie<sub>i</sub> qui e<sub>i</sub> s'agite dans le hall d'en bas]]]  
 (21) a. Marie voit Pierre qui court.  
 b. Marie voit Pierre. ((21a) implique (21b).)  
 (22) a. Je sens Marie qui s'agite dans le hall d'en bas.  
 b. Je sens Marie. ((22a) n'implique pas (22b).)

KANEKO (2002) appelle les pseudo-relatives du type (20a) des PR Prédicat Second et celles du type (20b) des PR événementielles. La PR Prédicat Second représente un jugement double comme en (23a) tandis que la PR événementielle représente un jugement thétiqque comme en (23b).

- (23) a. voir (Marie, Pierre) & courir (Pierre)  
 b. sentir (je, s'agir (Marie))

Dans cette optique, la possibilité du détachement ou de la focalisation ne poserait plus de problème, quoique cet auteur n'en discute pas explicitement. La séquence de l'antécédent et de la pseudo-relative qui

est détachée ou focalisée correspondrait exactement au CP dans une structure telle que (20b). Si on considère que le verbe *voir* peut apparaître dans les deux configurations présentées en (20), le fait qu'on ait à la fois (1) et (13a, 13d, 14) s'explique parfaitement. Et le fait que le verbe *rencontrer* ne puisse apparaître, lui, que dans la configuration de type (20a) permet de prédire l'agrammaticalité de (24b) qui contraste ainsi avec (24a).

- (24) a. Je l'ai rencontrée qui faisait le mur.  
 b. \*Ce que j'ai rencontré, c'est Marie qui faisait le mur.

La PR Prédicat Second a la caractéristique d'assigner, au niveau de la principale, un rôle sémantique à l'objet direct du verbe. Ceci est conséquent avec la représentation sémantique que donne MULLER (1996: 30) du verbe *trouver* dans son emploi de perception. Selon cet auteur, les deux emplois de *trouver* qui figurent en (25) se distinguent comme en (26).

- (25) a. Je le trouve intelligent.  
 b. Je l'ai trouvé qui dormait.  
 (26) a. (25a) : Trouve (moi; intelligent (lui))  
 b. (25b) : Ai trouvé (moi; lui; TEL que (dormait (lui)))

La représentation en (26b), à la différence de (26a), impliquerait (27).

- (27) Ai trouvé (moi; lui)

Cette solution semble à première vue la plus correcte<sup>9)</sup>.

#### 2.4.4. Problèmes

Bien que séduisante, l'approche de Kaneko (2002) a cependant deux défauts. D'après son analyse, seules les pseudo-relatives Prédicat Second admettraient la cliticisation de l'antécédent, parce que le rapport entre le verbe principal et l'antécédent n'est local que dans les structures de type (20a). Or les pseudo-relatives événementielles telles que (28a), elles aussi, admettent la cliticisation de l'antécédent.

- (28) a. Ce cheval ne sautera pas. Je le sens qui hésite.  
 b. Ce cheval ne sautera pas. Je le sens. (Kaneko 2002: 167)  
 ((28a) n'implique pas (28b).)

La phrase (29), qui contient une expression idiomatique, confirme ce point.

- (29) J'ai vu la moutarde qui lui montait au nez.

En (29) il s'agit sans aucun doute d'une pseudo-relative événementielle dans la mesure où (29) n'implique pas que j'ai vu la moutarde, situation

absurde. Mais la cliticisation peut s'y appliquer.

(30) Je l'ai vue qui lui montait au nez. (l' = la moutarde)

Ces faits montrent fortement que les deux types de pseudo-relatives ne doivent pas être distingués au niveau syntaxique.

Le deuxième problème vient de (4). Si, comme le soutient cet auteur, la pseudo-relative est adjointe au VP en (4), le VP auquel s'adjoint la pseudo-relative sera *vu Marie et Jean*. Dans ce cas on ne voit pas pourquoi la pseudo-relative peut porter seulement sur *Jean*. En effet la cliticisation en (31) est exclue.

(31) \*Je les ai vus qui la suivait.

Il nous semble qu'en (4), ce sont plutôt le NP *Marie* et le CP *Jean qui la suivait* qui sont coordonnés. Bien que ces deux syntagmes appartiennent à des catégories grammaticales différentes, ils sont qualifiés pour apparaître comme objets directs du verbe *voir* dans la mesure où les phrases en (32) sont toutes deux possibles.

(32) a. [<sub>S</sub> J'ai vu [<sub>NP</sub> Marie]].

b. [<sub>S</sub> J'ai vu [<sub>CP</sub> Jean qui la suivait]].

La phrase (4) ne milite donc pas en faveur de l'analyse CP adjoint au VP.

### 3. Le pseudo-relatif en tant que marqueur de VP et la valence variable

Dans la section 2, nous avons passé en revue quatre analyses présentées dans des travaux antérieurs sur la syntaxe des pseudo-relatives. Elles présentent chacune des défauts sérieux. La caractéristique la plus remarquable des pseudo-relatives est sa constituance variable. Le test de cliticisation montre que l'antécédent ne forme pas un constituant syntaxique avec la pseudo-relative. Le test de dislocation ou de clivage montre en revanche que les deux éléments correspondent à un seul constituant. Les analyses que nous avons mises en cause sont toutes incapables de rendre compte de façon satisfaisante de cette variation structurelle. Existe-t-il une solution à ce problème?

#### 3.1. Le *qui* fonctionnant en tant que marqueur de VP

Nous supposons, en accord avec POLLARD et SAG (1994), que la phrase n'est qu'un VP qui est saturé pour son sujet. Ainsi on a (33a-b).

(33) a. *embrasse Pierre* : VP [SUBJ <NP>]



b. *Marie embrasse Pierre* : VP [SUBJ < >]

(33a) dit que *embrasse Pierre* est un VP qui cherche un NP comme sujet alors que (33b), où '< >' représente une liste vide, dit que *Marie embrasse Pierre* est un VP qui ne cherche aucun sujet.

Dans le cadre de POLLARD et SAG (1994), *que* (*that* en anglais) est un marqueur qui sélectionne une phrase. Voyons les spécifications (34).

(34) a. *Marie embrasse Pierre* : VP [SUBJ < >, MARKING none]

b. *que Marie embrasse Pierre* : VP [SUBJ < >, MARKING *que*]

(34a) dit que *Marie embrasse Pierre* est une phrase non marquée tandis que *que Marie embrasse Pierre* est une phrase marquée par *que*. Cette différence sert à spécifier le complément du verbe *penser*, par exemple. Les faits (35) s'expliquent si *penser* est spécifié comme en (36).

(35) a. Jean pense que Marie embrasse Pierre.

b. \*Jean pense Marie embrasse Pierre.

c. \*Jean pense qu'embrasse Pierre.

(36) *penser* : [COMPS <VP [SUBJ < >, MARKING *que*]>]

(36) dit que *penser* sélectionne comme complément un VP saturé qui est marqué par *que*. Le complément *Marie embrasse Pierre* en (35b) est exclu parce qu'il n'est pas marqué par *que* et le complément *qu'embrasse Pierre* en (35c) est exclu parce qu'il n'est pas saturé pour le sujet.

Dans cette optique, le pseudo-relatif *qui* peut être considéré comme le marqueur d'un VP qui n'est pas saturé pour le sujet ou d'un VP au sens général du terme, ce que montrent bien les spécifications (37).

(37) a. *embrasse Pierre* : VP [SUBJ <NP>, MARKING none]

b. *qui embrasse Pierre* : VP [SUBJ <NP>, MARKING *qui*]

(37) dit que *embrasse Pierre* est un VP non marqué alors que *qui embrasse Pierre* est un VP marqué par *qui*. Il est à noter que *qui embrasse Pierre* attend un sujet tout comme *embrasse Pierre*, comme le montre (38).

(38) a. *Marie embrasse Pierre* : VP [SUBJ < >, MARKING none]

b. *Marie qui embrasse Pierre* : VP [SUBJ < >, MARKING *qui*]

On peut énoncer une phrase saturée comme (38b) indépendamment

dans un contexte approprié. L'énoncé (39), discuté en détail par FURUKAWA (1996), est un exemple de la spécification énoncée en (38b).

(39) Tiens, le facteur qui passe!

Il faut remarquer également que notre théorie rend compte aisément du fait que la pseudo-relative est reprise par un pronom neutre comme en (8), puisque le VP dénote en général un événement, et non pas un individu.

### 3.2. Les entrées lexicales

Dans cette section, nous proposons pour les verbes *voir* et *rencontrer* une entrée lexicale qui permet de rendre compte des faits observés jusqu'ici.

#### 3.2.1. Le cas de *voir*

Le verbe *voir* se voit associer la spécification (40).

(40) *voir*: [COMPS  $\square$   $\oplus$  <VP [SUBJ  $\square$ , MARKING *qui* ]>]

Ici les deux occurrences du signe  $\square$  représentent un objet identique et le signe  $\oplus$  représente la concaténation de listes<sup>10</sup>. (40) dit grosso modo que *voir* prend comme complément la concaténation du sujet qu'attend la pseudo-relative et de celle-ci. Comme on le voit en (37b) et en (38b), le sujet qu'attend une pseudo-relative ( $\square$  en (40)) peut être soit < > soit <NP>. Si  $\square = < >$ , la formule  $\square \oplus <VP [SUBJ \square, MARKING *qui* ]>$  est équivalente à (41a), qui se réduit à (41b).

(41) a. < >  $\oplus$  <VP [SUBJ < >, MARKING *qui* ]>

b. <VP [SUBJ < >, MARKING *qui* ]>

(41b) est strictement identique à (38b). Dans ce cas, le complément de *voir* se formule de la façon suivante:

(42) En cas de (41): [Je vois [<sub>VT</sub> Marie qui embrasse Pierre]]

Si par contre  $\square = <NP>$ , la formule en question devient (43a), qui se réduit à (43b).

(43) a. <NP>  $\oplus$  <VP [SUBJ <NP>, MARKING *qui* ]>

b. <NP, VP [SUBJ <NP>, MARKING *qui* ]>

Dans ce cas, *voir* prend comme compléments un NP et une pseudo-relative de type (37b), ce qui donne (44).

(44) En cas de (43): [Je vois [<sub>NP</sub> Marie] [<sub>VP</sub> qui embrasse Pierre]]

En bref, une fois qu'on assigne l'entrée (40) au verbe *voir*, il en découle que les deux structures syntaxiques (42) et (44) sont possibles. Dans la mesure où (42) est possible, on peut avoir le détachement et la focalisation

constatées en (13) et en (14). Dans la mesure où (44) est possible, on peut avoir la cliticisation, l'extraposition et l'insertion d'un adverbial illustrées respectivement par (1), (6) et (9).

Ce mécanisme, qu'on appelle valence variable, a été d'abord appliqué aux auxiliaires de temps par ABEILLÉ et GODARD (1996)<sup>11)</sup>. Notre recherche prouve qu'il est aussi efficace pour l'analyse des pseudo-relatives.

Notons ici que nous ne distinguons pas la PR Prédicat Second et la PR événementielle comme le fait KANEKO (2002). Dans notre théorie l'omissibilité de la pseudo-relative est déterminée en sémantique. L'individu *Marie* fait partie de l'événement *Marie qui embrasse Pierre*. Donc, si je vois Marie qui embrasse Pierre, je vois nécessairement Marie. C'est l'origine de l'implication (21). Pour (22), il nous semble qu'il s'agit là de deux emplois différents du verbe *sentir*. L'acte de sentir un individu et celui de sentir un événement sont tout à fait différents et ces deux actes ne sauraient être liés par une relation d'implication<sup>12)</sup>.

### 3. 2. 2. Le cas de *rencontrer*

Le verbe *rencontrer* se voit associer la spécification (45).

(45) *rencontrer* : [COMPS <NP, VP [SUBJ <NP>, MARKING *qui*]>]

Autrement dit, ce verbe est associé à une valence constante et prend toujours comme compléments un NP et un VP, ce qui entraîne le contraste illustré en (46).

(46) a. \*[Je rencontre [<sub>VP</sub> Marie qui embrasse Pierre]]  
b. OK [Je rencontre [<sub>NP</sub> Marie] [<sub>VP</sub> qui embrasse Pierre]]

Dans la mesure où (46a) est impossible, la focalisation (24b) est exclue et dans la mesure où (46b) est possible, la cliticisation (24a) est acceptable<sup>13)</sup>.

## 4. Conclusion

Le pseudo-relatif *qui* doit se formuler comme un marqueur de VP. Le verbe *voir* est associé à la valence variable tandis que la complémentation du verbe *rencontrer* reste constante. Notre théorie permet ainsi de rendre compte de tous les faits observés qui restaient sans solution satisfaisante dans les travaux antérieurs sur les pseudo-relatives.

(Université de Tokyo)

[Notes]

1) Voir CADIOT (1976), KAYNE (1977), KLEIBER (1988), FURUKAWA (1996), KANEKO (2002) par exemple.

2) FURUKAWA (1996) note qu'à la limite l'objet direct sémantique peut devenir l'antécédent de la pseudo-relative, et cite l'exemple suivante: Qu'est-ce que c'est donc que ce bruit? — Des peupliers qu'on nous abat. Il n'en reste pas moins vrai que seul le relatif qui correspond au sujet est pleinement acceptable. Nous ne discutons dans cet article que les pseudo-relatives dont l'antécédent est le sujet sémantique.

3) Exemple de LÉARD (1992) cité dans KANEKO (2002).

4) Dans le cadre de POLLARD et SAG (1994), une phrase est un VP saturé et la séquence *that he left* est un VP marqué par *that*. Dans cet article, le CP et le VP avec un marqueur dénotent donc la même catégorie.

5) Voir Ruwet (1982: ch.3) pour une discussion sur la nature phrastique du régime de la préposition *avec* illustré en (3e).

6) Ils réfutent l'approche syntaxique de SPORTICHE (1996), qui admet une cliticisation non locale. Selon leur approche, les pronoms dits clitiques sont en fait des affixes pronominaux lexicalement attachés au verbe, idée à l'origine avancée par MILLER (1991).

7) KANEKO (2002: 186) note toutefois que l'acceptabilité d'une phrase comme (12) est douteuse.

8) RUWET (1982), qui postule la structure [voir [ton frère] [qui courait à toute vitesse]], considère la phrase (14) comme contredisant la thèse que le focus des pseudo-clivés doit être un constituant unique. Que cette idée soit correcte ou non, il est au moins clair qu'en (13) l'antécédent et la relative forment un seul constituant syntaxique, quelle que soit l'analyse qu'on fait de ces phrases.

9) Mais voir la section 3. Par ailleurs, PARSONS (1990: 193–194) parvient à la conclusion opposée, selon laquelle (20a) et (20b)

ne doivent pas être distingués. Son argument n'est pourtant pas convaincant.

10) Par exemple, les relations (i) et (ii) sont valides: (i)  $\langle A \rangle \oplus \langle B, C \rangle = \langle A, B, C \rangle$ , (ii)  $\langle \rangle \oplus \langle A \rangle = \langle A \rangle$ .

11) ABEILLÉ et GODARD (1996) défendent les structures plates (i–ii), où l'auxiliaire de temps héritent tous les compléments de participes.

(i) [Pierre [<sub>VP</sub> [<sub>V</sub> est] [<sub>V</sub> parvenu] [<sub>NP</sub> à ses fins]]]

(ii) [Pierre [<sub>VP</sub> [<sub>V</sub> avait] [<sub>V</sub> montré] [<sub>NP</sub> le livre] [<sub>NP</sub> à Marie]]]

En (i) *être* prend deux compléments et en (ii) *avoir* prend trois compléments. Au lieu d'avoir autant d'entrées pour l'auxiliaire que les participes peuvent avoir de cadres de valence, ABEILLÉ et GODARD (1996: 43) proposent d'utiliser une variable L pour la liste des compléments attendus par le participe (L peut être vide), comme en (iii).

(iii) *avoir / être* : [COMPS  $\langle V$  [COMPS L]  $\rangle \oplus L$ ]

Selon la longueur de la liste L, les auxiliaires ont des valences variées.

12) Un lecteur anonyme nous a fait remarquer avec raison que la spécification (40) ne suffit pas pour rendre compte des coordinations (4) et (19). Cependant, ce défaut n'est pas propre à notre approche, car la coordination pose des problèmes pour toutes les théories syntaxiques existantes. Voir SAG (2003) et les travaux qui y sont cités.

13) Dans notre théorie la pseudo-relative est sous-catégorisée par *voir* et *rencontrer*. Cette idée rend compte du fait, relevé par KAYNE (1977: 126), que cette construction impose une contrainte sur le verbe principal.

(i) \*Je le connais qui court à toute vitesse.

L'impossibilité de (i) s'explique si on considère que *connaître* ne sous-catégorise pas de pseudo-relative.

[Bibliographie]

ABEILLÉ, A. et D. GODARD. (1996): "La complémentation des auxiliaires français" *Langage* 122: 32–61.

- BURZIO, L. (1986): *Italian syntax*, Dordrecht: Reidel.
- CADIOT, P. (1976): "Relatives et infinitives "déictiques" en français", *DRLAV* 13: 1-64.
- CINQUE, G. (1995): *Italian syntax and universal grammar*, Cambridge University Press.
- FURUKAWA, N. (1996): *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- GAZDAR, G., E. KLEIN, G. K. PULLUM et I. A. SAG. (1985): *Generalized Phrase Structure Grammar*, Harvard University Press.
- GREVISSE, M. (1993): *Le bon usage*, 13<sup>e</sup> édition, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- GROSS, M. (1968): *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du verbe*, Paris: Larousse.
- GUASTI, M. T. (1992): *Causative and perception verbs*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- KANEKO, M. (2002): *Syntaxe et sémantique du jugement thétiq: étude contrastive de la construction GA du japonais et de la construction Pseudo-Relative du français*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- KAYNE, R. S. (1977): *Syntaxe du français: le cycle transformationnel*, Paris: Seuil.
- KLEIBER, G. (1988): "Sur les relatives de type *Je le vois qui arrive*", *Travaux de linguistique* 17: 89-115.
- LABELLE, M. (1996): "Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisation", *Recherches linguistiques de Vincennes* 25: 83-106.
- LÉARD, J. (1992): *Les gallicismes*, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- MILLER, P. H. (1991): *Clitics and constituents in phrase structure grammar*, Thèse de Ph.D., University of Utrecht.
- MILLER, P. H. et I. A. SAG. (1997): "French clitic movement without clitics or movement" *Natural language and linguistic theory* 15: 573-639.
- MULLER, C. (1996): *La subordination en français*, Paris: Armand Colin.
- POLLARD, C. et I. A. SAG. (1994): *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Chicago: The University of Chicago Press.
- RADFORD, A. (1975): "Pseudo-relatives and the unity of subject raising", *Archivum linguisticum* 6: 32-64.
- ROORYCK, J. et L. ZARING. (eds.) (1996): *Phrase structure and the lexicon*, Dordrecht, Boston, London: Kluwer.
- RUWET, N. (1982): *Grammaire des insultes et autres études*, Paris: Seuil.
- SAG, I. A. (2003): "Coordination and neutralization" Journée sur la coordination, le 1<sup>er</sup> mars 2003, Université Paris VII.
- SANDFELD, K. (1965): *Syntaxe du français contemporain: les propositions subordonnées*, Genève: Droz.
- SPORTICHE, D. (1996): "Clitic constructions", Rooryck et Zaring (eds.): 213-276.